



FORMATION



Les violences sexuelles et sexistes au travail : Les fondamentaux

1. OBJECTIFS

- Connaître les principales inégalités femmes-hommes dans le monde du travail
- Identifier les comportements de violences sexuelles et sexistes dans le monde du travail
- Prévenir et réduire ces comportements
- Identifier les raisons d'agir sur ces questions
- Améliorer la détection des situations de violences et l'orientation des victimes
- Connaître les personnes ressources au sein des collectifs de travail

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Mise en lumière des liens entre stéréotypes de genre et sexisme avec les violences sexuelles et sexistes dans le monde du travail
- Réflexion autour de la notion de consentement
- Présentation des règles juridiques sanctionnant les violences sexuelles et sexistes dans le monde du travail
- Présentation des recours juridiques sanctionnant ces comportements
- Mise en lumière des stratégies des auteurs et des conséquences sur les victimes
- Présentation des procédures de signalement et des personnes ressources au sein et hors du collectif de travail



FORMATION



Les violences sexuelles et sexistes au travail : Les fondamentaux

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées
- Supports vidéos
- Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- ***Evaluation à chaud*** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté
- ***Evaluation à froid*** : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION

Les violences sexuelles et sexistes au travail : Les fondamentaux

Durée

7h de formation

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

- Salarié.e.s et personnels travaillant au sein de collectifs de travail / groupe de 10 à 20 personnes

Formatrices

- Chargée de formation
- Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

IlonaStaerlé – istaerle@cidff67.fr – 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FORMATION

Les violences faites aux femmes : Les fondamentaux

1. OBJECTIFS

- Améliorer la prise en charge des victimes et l'échange de bonnes pratiques - Réfléchir sur sa posture professionnelle dans l'accompagnement des victimes - Faire connaître l'ensemble des actrices et acteurs sur le territoire intervenant dans la prise en charge des victimes et des auteurs de violences et les missions de chacun.e afin de permettre une orientation adaptée

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Présentation de l'évolution du droit français sur les violences au sein du couple - Actualisation juridique en droit de la famille (mécanismes juridiques de protection des victimes mineures et majeures dont l'ordonnance de protection, le TGD et le BAR, législation en vigueur sur les violences sexuelles) - Cycle des violences - Réflexion sur le lien entre l'origine des violences et leur appréhension dans une démarche systémique et globale - Politiques publiques en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles - Présentation des référent.e.s violences intra-familiales, rôle des associations d'aide aux victimes, du Planning Familial, des associations d'hébergement d'urgence, du Centre de Prise en Charge des Auteurs, de l'Institut Médico Légal, des assistant.e.s social.es.aux et psychologues en police et gendarmerie.



FORMATION

Les violences faites aux femmes : Les fondamentaux

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées

Supports vidéo

Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

Evaluation à chaud : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté

Evaluation à froid : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION

Les violences faites aux femmes : Les fondamentaux

Durée

2 jours de formation soit 14h

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

- A destination de tou.te.s les professionnel.le.s susceptibles de prendre en charge une victime / groupe de 10 à 20 personnes

Formatrices

Chargée de formation

Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

IlonaStaerlé - istaerle@cidff67.fr - 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FORMATION

Harcèlement moral et violences sexuelles et sexistes au travail en direction des managers/dirigeant.e.s

1. OBJECTIFS

- Comprendre sa responsabilité, en tant que manager, dans la lutte contre le harcèlement moral et les violences sexuelles et sexistes au travail
- Identifier les comportements de harcèlement moral et de violences sexuelles ou sexistes
- Prévenir et réduire ces comportements
- Identifier les raisons d'agir sur ces questions
- Définir des pistes d'action concrètes

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Etat des lieux des situations de harcèlement moral et de violences sexuelles et sexistes dans le monde du travail en France
- Mise en commun des expériences rencontrées par les participant.e.s
- Présentation des stratégies des auteurs de tels comportements
- Présentation des règles juridiques visant à prévenir et à sanctionner ces comportements
- Présentation des recours juridiques sanctionnant ces comportements
- Mise en lumière des conséquences sur les salarié.e.s et sur l'entreprise de ces comportements
- Réflexion autour des procédures à mettre en place au sein des entreprises pour lutter contre ces comportements



FORMATION



Harcèlement moral et violences sexuelles et sexistes au travail en direction des managers/dirigeant.e.s

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées - Supports vidéo -
Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

Evaluation à chaud : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté

Evaluation à froid : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION



Harcèlement moral et violences sexuelles et sexistes au travail en direction des managers/dirigeant.e.s

Durée

7h de formation

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un
groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

- Managers et cadres dirigeant.e.s / groupe de 10 à 20 personnes

Formatrices

- Chargée de formation
- Juristes

Inscription – renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

IlonaStaerlé – istaerle@cidff67.fr – 07 66 85 95 03

*Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos
formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre
accueil.*



FORMATION



Agir contre le sexisme et les violences sexistes au travail à destination des référent.e.s harcèlement sexuel et agissements sexistes

1. OBJECTIFS

- Connaître les principales inégalités femmes-hommes dans le monde du travail - Comprendre le cadre juridique du sexisme et du harcèlement - Acquérir une grille d'analyse et être capable de faire des liens de cause à effet entre les inégalités professionnelles, la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles et sexistes - Prévenir et réduire les comportements et les violences sexuelles et sexistes au travail - Connaître son rôle et ses missions en tant que référent.e
- Concevoir un accueil et une orientation des victimes

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Etat des lieux des inégalités hommes/femmes dans le monde du travail
- Mise en lumière des liens entre les stéréotypes de genre et le sexisme et les violences sexistes - Présentation des stratégies des auteurs et des conséquences sur les victimes - Présentation du cadre juridique sanctionnant le sexisme et les violences sexistes dans le monde du travail - Présentation des obligations juridiques à la charge des employeurs dans la lutte et la prévention contre le sexisme et les violences sexistes - Présentation des personnes ressources dans la lutte contre le sexisme et les violences sexistes au sein et hors de l'entreprise - Elaboration d'un plan d'actions dans la lutte et la prévention contre le sexisme et les violences sexistes



FORMATION



Agir contre le sexisme et les violences sexistes au travail à destination des référent.e.s harcèlement sexuel et agissements sexistes

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées - Supports vidéo - Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- **Evaluation à chaud** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté - **Evaluation à froid** : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION



Agir contre le sexisme et les violences sexistes au travail à destination des référent.e.s harcèlement sexuel et agissements sexistes

Durée

2 jours de formation

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

- Tout.e salarié.e ayant un rôle stratégique au sein de l'entreprise
- Membres du CSE chargés de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes Membres de la direction
- chargés de la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Formatrices

- Chargée de formation
- Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référent handicap

IlonaStaerlé - istaerle@cidff67.fr - 0766 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FORMATION

Violences sexistes et sexuelles en milieux festifs

1. OBJECTIFS

- Appréhender la réalité des violences sexistes et sexuelles en milieu festif - Comprendre le traitement juridique des violences sexistes et sexuelles - Prévenir et réduire les risques de violences sexistes et sexuelles en milieu festif - Concevoir un protocole d'accueil et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Mise en lumière des liens entre les stéréotypes de genre et le sexisme avec les violences sexuelles ou sexistes - Réflexion sur le milieu festif et les violences sexuelles et sexistes - Réflexion autour de la notion de « consentement » et de « culture du viol » - Présentation des règles juridiques sanctionnant les violences sexuelles et sexistes (Focus sur la prise en compte en droit de l'alcool/stupéfiant et des phénomènes de groupes) - Présentation et préparation d'outils de communication visant à prévenir les violences sexuelles et sexistes en milieu festif - Présentation et préparation d'outils de prévention des violences sexistes et sexuelles adaptés au milieu festif - Amorçage de réflexion sur la prise en charge concrète des victimes de violences sexistes ou sexuelles (accueil, écoute, orientation au niveau local) - Création des bases d'un dispositif interne de signalement des violences et de traitement des signalements



FORMATION



Violences sexistes et sexuelles en milieux festifs

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées - Supports vidéo - Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- **Evaluation à chaud** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté
- **Evaluation à froid** : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION

Violences sexistes et sexuelles en milieux festifs

Durée

Deux jours de formation

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un
groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

- Salariés et personnels travaillant au sein de collectifs et d'entreprises oeuvrant dans les milieux festifs / groupe de 10 à 20 personnes

Formatrices

- Chargée de formation
- Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

IlonaStaerlé - istaerle@cidff67.fr - 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FORMATION



Droit de la famille : Le couple

1. OBJECTIFS

- Connaître les principales notions de droit de la famille concernant le couple - Aborder les évolutions juridiques en matière familiale, et obtenir des repères juridiques actualisés dans la gestion des relations intrafamiliales - Comprendre le cadre juridique de la vie de couple et de la rupture du couple

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Etat des lieux des différentes formes de couple (mariage, PACS, concubinage) et des effets juridiques sur : les droits et obligations des membres du couple, les dettes, le logement - Présentation des procédures dans la rupture du couple : divorce, rupture du concubinage et du PACS - Les conséquences de la rupture du couple à l'égard des membres du couple et des enfants - Le sort des biens du couple : pendant l'union (régimes matrimoniaux, indivision...), en cas de séparation (liquidation et partage des biens) et de décès (l'ouverture de la succession) - Tour d'horizon des interlocuteurs judiciaires : le juge aux affaires familiales, le juge des contentieux de la protection, le tribunal judiciaire ; le rôle de l'avocat.e et de l'huissier.e - Présentation d'un mode de résolution amiable des conflits : la médiation familiale.



FORMATION



Droit de la famille : Le couple

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées - Supports vidéo - Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- ***Evaluation à chaud*** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté
- ***Evaluation à froid*** : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION



Droit de la famille :

Le couple

Durée

2 jours de formation

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

Professionnel.le.s confronté.e.s à des problématiques familiales aux enjeux juridiques : professionnel.le.s de l'action sociale, juristes, conseiller.e.s en matière conjugale... / groupe de 10 à 20 personnes

- *Formatrices*

- Chargées de formation
Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

IlonaStaerlé - istaerle@cidff67.fr - 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FORMATION



Droit de la famille : Les enfants

1. OBJECTIFS

- Connaître les principales notions de droit de la famille concernant les enfants - Aborder les évolutions juridiques en matière familiale, et obtenir des repères juridiques actualisés dans la gestion des relations intrafamiliales - Comprendre le cadre juridique des relations parent-enfant, des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les aspects juridiques des relations parent-enfant : filiation, nom de l'enfant, autorité parentale, sortie du territoire français, l'obligation alimentaire - Les conséquences de la rupture du couple à l'égard des enfants - Les mesures de protection de l'enfant en danger : délégation et retrait de l'autorité parentale, information préoccupante et signalement, mesures éducatives administratives et judiciaires -
 - Tour d'horizon des interlocuteurs judiciaires : le juge aux affaires familiales, le juge des contentieux de la protection, le juge des enfants, l'administrateur.ice ad hoc, le Procureur de la république



FORMATION

Droit de la famille: Les enfants



3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

– Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées – Supports vidéo – Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- ***Evaluation à chaud*** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté
- ***Evaluation à froid*** : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION

Droit de la famille : Les enfants

Durée

2 jours de formation

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée 2100 euros pour un groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

Professionnel.le.s confronté.e.s à des problématiques familiales aux enjeux juridiques : professionnel.le.s de l'action sociale, juristes, conseiller.e.s en matière conjugale / groupe de 10 à 20 personnes

Formatrices

- Chargée de formation
- Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

Ilona Staerlé - istaerle@cidff67.fr - 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.



FORMATION

Violences faites aux femmes à destination des professionnel.le.s de santé

1. OBJECTIFS

- Favoriser une meilleure détection des violences intrafamiliales et au sein du couple par les professionnel.le.s de santé - Outiller les professionnel.le.s de santé pour réagir lors d'un signalement et orienter les victimes de violences au niveau local

2. CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Secret professionnel et responsabilité des professionnel.le.s de santé en matière de signalement - Rôle du médecin urgentiste - Actualisation juridique en matière de violences - Rôle de l'avocat.e - Prise en charge des victimes de violences en milieu hospitalier - Détection des violences sur les enfants - Cycle de la violence et emprise - Accompagnement des auteurs de violences - Rôle des référent.es violences intrafamiliales et des assistant.es sociaux en gendarmerie



FORMATION



Violences faites aux femmes à destination des professionnel.le.s de santé

3. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Livrable sous la forme d'un document de synthèse des échanges et des notions présentées – Supports vidéo

Méthode participative et interactive visant au partage d'expériences et au débat

4. ÉVALUATION

- ***Evaluation à chaud*** : à la sortie de la formation sous la forme d'un questionnaire adapté
- ***Evaluation à froid*** : sous google Form envoyée entre 4 et 6 mois après la formation



FORMATION



Violences faites aux femmes à destination des professionnel.le.s de santé

Durée

14h (deux jours de formation)

Lieu

A définir

Tarif

400 euros en individuel/journée

2100 euros pour un groupe (entre 10 et 20 pers)/journée

Public

Formation à destination de l'ensemble des professionnel.le.s du secteur médical et paramédical. Médecins généralistes ou spécialistes (notamment les gynécologues) – chirurgiens-dentistes, internes et externes en médecine, infirmier.ère.s, sages-femmes, etc.

Formatrices

● Chargée de formation

Juristes

Inscription - renseignements

formation@cidff67.fr ou 03.88.32.03.22

Référente handicap

IlonaStaerlé – istaerle@cidff67.fr – 07 66 85 95 03

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés pour accéder à nos formations, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.